

Un patrimoine commun

C'est mercredi, l'heure du goûter, le petit Richard mange un far aux pruneaux chez mémé.

- Grand-mère, il est drôlement bon ton far aux pruneaux! Tu mets quoi dedans pour que mes papilles s'amuse autant?

- Ah, mon petit... Cette recette, je la tiens de Tante Stallman, elle aimait beaucoup cuisiner, elle adorait les pruneaux d'ailleurs. Si tu veux connaître la formule magique, prend un crayon, je vais te la dicter. Ce n'est pas très compliqué, tu vas voir. Tu seras capable de la refaire et de la modifier si tu le souhaites. Mais, je te la donne à une seule condition : tu ne la gardes pas pour toi. Il faut que tu partages ton savoir-faire, le far au four n'appartient à personne. C'est un bien commun à toute l'humanité.

- A toute l'humanité?

- Oui, oui tu entends bien!

- Je crois que j'ai un concept grand-mère! Quand, je serai grand, j'ouvrirai un restaurant spécial où on ne mangera que des fars au four.

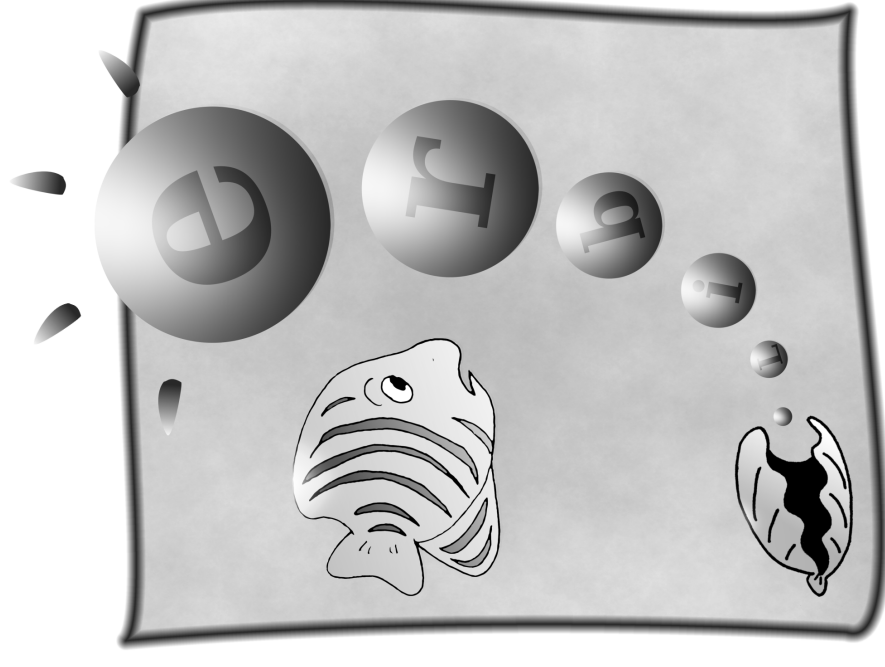
- Un concept?

- Oui, je vais révolutionner le monde du dessert. Imagine un restaurant populaire où les personnes viennent manger du far au four et en partant, je leur transmets la recette. Ils pourront aussi en faire chez eux ?!

- C'est bien mon petit, tu comprends vite ...

Du far aux pruneaux tout le monde en mange, tout le monde sait le faire et pour cause, nos chères grand-mères, programmeuses culinaires, ont diffusé librement leur savoir-faire sur le continent. Les générations se succèdent et bénéficient des avancées culinaires de chacun. Lorsque vous modifiez la recette en rajoutant tel ou tel ingrédient, vous êtes heureux de faire goûter ce nouveau mélange à vos amis.

Faites comme votre grand-mère,
libérez vos recettes.



Réalisation : Arnel Menez (Archipel du Libre) - Logiciels libres utilisés : OpenOffice.org & Le Gimp

Association Archipel du Libre

Valoriser et développer le Logiciel Libre
5, rue Maginot 29200 Brest
<http://www.archipeldulibre.org>
Mél : ad@infini.fr

Association Infini

Hébergeur associatif
25, rue Fautras 29200 Brest
Tél : 02 98 80 47 51
<http://www.infini.fr>
Mél : info@infini.fr

Association Finix

Faire découvrir et promouvoir
les systèmes d'exploitation Unix gratuits.
<http://www.finix.eu.org>
Mél : Finix@Finix.EU.Org

Collectif projet Libre Free-EOS

<http://free-eos.org/>



Service Démocratie Locale et Citoyenneté

2 rue Frézier - BP 92206 - 29222 Brest Cedex
02.98.00.82.24
Mél : democratie-locale@mairie-brest.fr
<http://www.a-brest.net>

Centre de Ressources Coopératif pour l'Accès Public à Internet

en Pays de Brest *
2 rue Frézier - BP 92206 - 29222 Brest Cedex
02.98.00.84.39
<http://www.a-brest.net>

* Projet financé par la ville de Brest, le Conseil Général du Finistère et le Conseil Régional de Bretagne

Les outils bureautiques libres dans la cité

- guide pratique -

Libérons les outils bureautiques dans la cité !

En quelques années l'ordinateur et Internet sont devenus des outils pratiques pour écrire et modifier un texte, lire, rechercher ou publier de l'information.

La communication entre machines et logiciels de marques différentes est un problème que le monde de l'internet a su résoudre par l'adoption de standards ouverts et non propriétaires. Ceci permet aujourd'hui à chacune et à chacun de lire et d'écrire sur le Web pour échanger avec toute autre personne. Cette communication universelle doit beaucoup aux développeurs du logiciel libre qui font le choix de proposer des logiciels ouverts, librement copiables, améliorables et réutilisables.

Depuis cette année, les outils de bureau - navigateur, courrier électronique, traitement de texte, tableur, etc. - du logiciel libre sont devenus plus faciles, plus sûrs que la plupart des logiciels propriétaires.

Le libre va aussi dans le sens des recommandations internationales pour des formats ouverts (vos fichiers ne contiennent pas d'information cachée ou illisible et sont utilisables par d'autres logiciels).

Le logiciel libre est un bien commun qui bénéficie au plus grand nombre. Dans le cadre de l'appropriation sociale des outils de l'internet et du multimédia, la ville de Brest fait le choix d'accompagner la diffusion de ces outils bureautiques libres dans la cité.

La place des structures éducatives et des lieux d'accès publics à internet est essentielle. Un groupe de travail associant la ville, des associations, le centre de ressources coopératif des lieux d'accès public accompagnera les actrices et les acteurs qui souhaitent découvrir ces outils bureautiques libres.

Michel Briand,

Adjoint au Maire, Ville de Brest
Élu de l'Association des Communautés du Pays de Brest, en charge des Technologies de l'Information

Qu'est ce qu'un Logiciel Libre?

Un logiciel est dit Libre lorsqu'il respecte les 4 libertés fondamentales suivantes :

Liberté 0 : la liberté d'exécuter le programme pour tous les usages. Vous pouvez donc utiliser un logiciel libre quoi que vous en fassiez.

Liberté 1 : la liberté d'étudier le fonctionnement du programme. Vous avez accès aux procédés de fabrication du logiciel. Dans les faits, vous avez accès au code source. Pour faire une analogie, le code source est au logiciel ce que la partition est à la musique, c'est à dire qu'il a été écrit par le compositeur (le développeur du logiciel).

Liberté 2 : la liberté de redistribuer, de copier. Vous pouvez faire autant de copies d'un logiciel libre que vous souhaitez. Vous pouvez distribuez ces copies à qui vous voulez. Vous pouvez aussi les vendre. La (les) personne (s) à qui vous le donnez (vendez) possède(nt) les mêmes libertés que vous.

Liberté 3 : la liberté d'améliorer le programme et de publier vos améliorations. Vous pouvez modifier le logiciel. Cela va de la traduction à des modifications majeures. Vous pouvez rejoindre l'équipe de développement. Vous pouvez créer un nouveau logiciel à partir d'un logiciel Libre.



Comment se les procurer ?

CDROM Bureau Libre Free-EOS

Le CDROM de Compilation de Logiciels Free-EOS est disponible dans tous les points d'accès public à Internet (PAPI) de la ville. Ce CDROM est en libre service, vous pouvez l'utiliser pour installer ces logiciels sur des ordinateurs équipés de Windows. Vous avez le droit d'en faire des copies, de le donner à vos amis, c'est légal puisqu'il s'agit de Logiciels Libres. Lisez bien les licences pour connaître vos droits, certains logiciels ne sont pas entièrement libérés!

Les **programmes phares** disponibles sur le CD :

- OpenOffice, AbiWord pour la bureautique,
 - Blender, Gimp, TuxPaint, XnView pour le graphisme,
 - Audacity pour le multimédia,
 - Mozilla, FileZilla pour le net,
- mais aussi d'autres outils à découvrir : Dia, SpeakFreely, TuxTyping, TuxMath, 7Zip, etc.

Sur Internet

Si vous disposez d'Internet à haut débit (512 Mo), vous pouvez télécharger les logiciels directement depuis le réseau. Le site Internet Framasoft (<http://www.framasoft.net>), vous propose un catalogue de logiciels. Ce site vous apportera de riches informations sur les logiciels libres. Vous y trouverez également des didacticiels pour apprendre à manier et utiliser les logiciels.